

REVUE DE PRESSE DU 3 AVRIL 2008

Chandler aura sa scierie

Gino Ouellet, président de Bois BSL, annoncera la création de cette usine de 7 millions \$ en compagnie de la ministre Normandeau et du maire de Chandler le 11 avril.

Le gouvernement québécois, la Ville de Chandler et Bois BSL se préparent à annoncer le 11 avril l'implantation de la scierie de bois feuillu projetée par la firme de Mont-Joli depuis 2006. L'usine sera localisée dans le nouveau parc industriel de l'arrondissement Pabos.

La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, a donné les premiers indices de l'imminence de cette annonce il y a une semaine, lors de son passage à Newport. Elle s'était toutefois limitée à parler du déblocage «d'un dossier dans le secteur forestier», sans l'identifier.

Quelques minutes plus tard, le maire de Chandler, Claude Cyr, avait été plus explicite, spécifiant qu'il s'agissait du dossier de Bois BSL. Il avait toutefois refusé de dévoiler davantage de détails.

Il était encore moins bavard hier, quand Le Soleil l'a joint pour en savoir plus. «Je peux dire que c'est un projet forestier qui se servira des avantages de la proximité de l'approvisionnement en bois, du parc industriel, et qui pourrait bénéficier de sa situation à proximité du chemin de fer et du port.»

Depuis deux ans, Bois BSL cherche à implanter une scierie de feuillus durs à Chandler. L'approvisionnement convoité se situe à 150 000 mètres cubes, dont environ 120 000 venant de la forêt publique, ce qui signifie une approbation du ministère des Ressources naturelles.

Le projet nécessiterait une injection d'environ 7 millions \$ et il créerait une cinquantaine d'emplois en usine. On y récupérera le bois de très petite dimension. La plus grande partie du bois sera dirigée vers les autres usines de Bois BSL au Bas-Saint-Laurent afin d'y recevoir de la valeur ajoutée.

Le président de Bois BSL, Gino Ouellet, n'a pu être joint par Le Soleil hier mais il a indiqué mardi à la station CHNC qu'il doit régler la question des crédits d'impôt applicables à la masse salariale avant le 11 avril. M. Ouellet craint de perdre des avantages dans ses usines du Bas-Saint-Laurent s'il profite des avantages fiscaux en Gaspésie.

Le maire Cyr note qu'il ne faut pas confondre l'annonce du 11 avril avec les efforts déployés par la MRC du Rocher-Percé afin de trouver un acquéreur pour relancer la scierie de résineux de GDS à Grande-Rivière. Les administrations de cette ville et de Chandler négocient afin de déménager l'usine dans le parc industriel de Pabos, de façon à localiser les deux scieries l'une à côté de l'autre. ([Le Soleil](#))

Bois BSL obtiendrait l'accord pour son usine à Chandler

Québec confirmerait sous peu la réalisation d'un projet de transformation de feuillu à Chandler.

La ministre de la région, Nathalie Normandeau, a mentionné, jeudi dernier en conférence de presse à Newport, qu'elle devrait revenir prochainement à Chandler pour annoncer un important projet dans le secteur forestier. Mais pas plus de détails pour le moment.

A la ville de Chandler, on doit attendre cette confirmation avec impatience, mais on refuse aussi de commenter le dossier.

Joint mercredi matin par CHAU-TVA, le président-directeur général de Bois BSL, Gino Ouellet, refuse de dire qu'il y aura une annonce prochainement. C'est qu'une garantie d'approvisionnement de 120 mille mètres cubes de feuillus durs ne lui a toujours pas été confirmée. Avant de développer son complexe industriel à Chandler, il veut aussi avoir la garantie qu'il ne perdra pas les avantages fiscaux liés à ses usines du Bas-St-Laurent, s'il s'installe en Gaspésie.

Il explique que cette condition est essentielle pour ne pas affecter la rentabilité de ses installations existantes et donc nécessaire pour développer son projet dans le complexe industriel de Chandler. (CHAU-TVA)

Gaspésie : Synergie Contact ferme ses portes

Le directeur général de Synergie Contact, Jorge Seara, a annoncé que le centre de contact clients de New Richmond fermera ses portes le 31 août parce qu'il n'est pas rentable dans les conditions actuelles d'exploitation. La décision a été communiquée hier aux 142 employés en poste en Gaspésie.

La décision ne serait pas irrévocable, mais M. Seara n'identifie toutefois pas les mesures incitatives qui pourraient convaincre Synergie Contact de revenir sur sa décision. Une rencontre avec des élus «est à envisager», dit-il.

«C'est une situation où on est vraiment limité au niveau financier. Nous avons des installations pour supporter beaucoup plus d'activités. Le volume est trop petit. Ça n'aide pas (à rentabiliser). Nous avons 116 employés actifs, sur un total de 142», indique M. Seara.

Dénonçant souvent la pression de répondre à des quotas de productivité, plusieurs des 26 employés non actifs sont en congé de maladie. Des plaintes ont été déposées à la Commission de la santé et de la sécurité au travail, à la Commission des normes du travail et à Droits et recours en santé mentale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Dans ces deux derniers cas, le nombre de plaintes s'établit à deux et à quatre. Des plaintes à la CSST ont été déboutées. Synergie Contact évolue dans des locaux loués par la Ville de New Richmond.

En cas de licenciement collectif, l'employeur doit donner un préavis de 12 semaines au personnel. Pour fermer le 31 août, Synergie Contact aurait pu attendre à juin avant d'aviser ses employés.

Aide pour déménager à Montréal

«Nous avons des plans d'aide. Nous allons donner à nos employés de New Richmond la possibilité de travailler à notre centre de contact clients de Montréal(...). Nous sommes même

prêts à payer des frais de déplacement (pour ceux qui veulent s'établir) à Montréal», dit Jorge Seara.

Synergie Contact avait tenté de recruter 250 employés lors de sa première embauche, les 14 et 15 avril 2007. Seulement 150 personnes s'y étaient présentées, et 100 personnes s'étaient qualifiées. La firme, qui répond aux appels des clients de Vidéotron, avait toutefois poursuivi son recrutement. La main-d'œuvre a grimpé à près de 200 personnes, mais elle n'a jamais atteint le seuil de 220, au-delà duquel le président de Synergie avait promis une augmentation de salaire de 2000 \$.

Malgré les critiques formulées par certains ex-employés au cours des dernières semaines, d'autres travailleurs ont indiqué au Soleil hier qu'ils étaient bien traités par Synergie Contact.

«Ça me plaît énormément. Je ne sens pas de pression. Je ne suis pas seule. J'ai été embauchée le 16 juillet et je n'ai pas manqué un jour de travail. Des gens n'étaient pas faits pour travailler ici, mais ils n'ont pas le droit de détruire notre job», signalait hier Aline Dorion, peu avant l'annonce de Synergie. (Le Soleil)

Au boulot!

Les employés des réserves fauniques et des parcs nationaux de la région, comme partout à travers la province, sont maintenant prêts à reprendre le boulot.

Les travailleurs ont entériné l'entente de principe intervenue entre les représentants du Syndicat de la fonction publique du Québec et le gouvernement.

La Gaspésie compte les réserves fauniques de Port-Daniel et des Chic-Chocs, en plus du Parc national de la Gaspésie, de celui de Miguasha ainsi que le Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. Au total, 141 personnes travaillent dans un parc ou une réserve faunique de la région.

Parmi les gains syndicaux, notons que la partie patronale a consenti à une réorganisation de la structure salariale qui permet aux travailleurs d'atteindre plus rapidement l'échelon supérieur. Par ailleurs, les assistants à la protection de la faune auront désormais droit à une prime salariale, tout comme les travailleurs qui doivent résider sur place. De façon générale, les employés auront droit à une augmentation de salaire de 2 % par année, de 2010 à 2012.

Le représentant régional du Syndicat de la fonction publique du Québec, Richard Caron, explique que l'entente survient juste à temps pour la saison estivale, permettant ainsi d'éviter la grève :

L'entente de principe a été approuvée à 84 % chez les travailleurs dans les parcs nationaux et à 92,6 % chez les salariés des réserves fauniques. La participation au vote a toutefois été faible: respectivement 26 et 42 %. (CIEU-FM)

Prolongation pour Norpro 2000

Les inspecteurs chargés de superviser la vente des actifs de Pêcheries Norpro 2000 accordent un deuxième délai à un groupe d'investisseurs intéressées à la relance de l'entreprise de Havre-Aubert.

La première date de tombée pour recevoir des offres, fixée au 21 mars, avait été repoussée au 31 mars. Le syndic-adjoint au dossier, Jean Chiasson de la firme Raymond Chabot, Grant Thornton, explique qu'une nouvelle prolongation est accordée jusqu'au 17 avril parce que c'est un groupe sérieux que le gouvernement appuierait.

Tout indique que le groupe en question est issu des travaux du mandataire du Centre Local de Développement, Lucien Biron, pour soutenir les industriels de la pêche des Îles dans une étude de mise en commun d'infrastructures de congélation et de transformation. M. Chiasson explique que le comité d'inspecteurs chargé de superviser la vente de ses actifs de Norpro demandent à rencontrer M. Biron et le directeur du CLD, d'ici l'échéance du 17 avril.

Rappelons qu'une centaine d'emplois sont en jeu, chez Norpro. L'entreprise a une dette prioritaire de 700 mille dollars auprès de la Banque Nationale, et des créances ordinaires de 800 mille dollars, principalement auprès d'entreprises madeleiniennes. (CFIM)

Livre vert

Trop peu pour que les communautés puissent prendre en charge leur propre développement

Nicolet, le 2 avril 2008 - Pour Solidarité rurale du Québec, le Livre vert sur la forêt, déposé par le ministre Claude Béchard, propose trop peu pour que les communautés puissent prendre en charge leur propre développement en s'appuyant sur le levier que représente la forêt. C'est le principal constat qui se dégage de son mémoire livré au Ministre en marge des consultations menées sur le sujet.

« La refonte du régime forestier est nécessaire. Nous l'avons dit, il faut mettre fin au modèle vétuste, dominé par les CAAF. Il faut passer à un régime qui soit diversifié, qui donne la place aux communautés, à l'innovation et aux créneaux d'avenir. Force est de constater que les orientations proposées par le Livre vert ne permettront pas le changement espéré par les communautés qui vivent de la forêt. » indique madame Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec.

Plus de place pour les communautés

Bien que Solidarité rurale applaudisse à la volonté exprimée de séparer la gestion de l'usine de celle de la forêt, l'organisme émet du même souffle de sérieuses réserves sur les propositions du Livre vert. Pour la Coalition, la régionalisation proposée dans le Livre vert s'apparente davantage à un délestage de responsabilités qu'à une réelle délégation de pouvoir, et ne touche que l'aménagement forestier. « Les communautés et les MRC, doivent avoir leur mot à dire sur l'allocation de la ressource, pour avoir une réelle prise sur leur développement. » analyse madame Bolduc.

Pour une réelle décentralisation

Par ailleurs, la mise aux enchères d'une partie de la ressource inquiète la Coalition, qui ne voit pas, pour l'instant, les conditions réunies pour que cette façon de faire améliore les choses. Au contraire, la position dominante des compagnies dans plusieurs régions et la configuration actuelle du secteur font en sorte que ce choix risque de renforcer la loi du plus fort et d'accélérer la course à la consolidation. « Les milieux ruraux ne se contenteront pas d'être de simples territoires de cueillette. Il faut passer à une autre logique, qui fera du territoire rural un lieu de création de richesse et de valeur ajoutée. On ne se fierait pas aux lois du marché pour y arriver. L'État doit orienter ses politiques en fonction de cet objectif. Cela passe nécessairement par une nouvelle gouvernance de la forêt, et par une ouverture à une diversification des tenures qu'on ne retrouve pas, à l'heure actuelle, dans le Livre vert », conclut madame Bolduc.

À propos de la coalition

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 100 membres corporatifs et de plusieurs membres individuels, la Coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité.

- 30 -

Source : Cynthia Rivard
Directrice des communications
et des affaires publiques
Solidarité rurale du Québec
Tél. : 819.293.6825